

Ce dossier a été réalisé à partir d'une lecture des comptes-rendus de Conseils Municipaux depuis 1963, voilà donc 50 ans. De même ont été consultés les bulletins municipaux disponibles depuis l'année 1971.

Un examen attentif de ces sources permet de dégager de grandes étapes d'évolution de la ville depuis 50 ans.

Ces grandes tendances d'évolution correspondent sans doute en partie à celles de la société française dans son ensemble en matière de développement local. Cependant s'y insèrent des spécificités de notre ville, autour de ses activités structurantes que sont la pêche et l'ostréiculture, de son statut de cité balnéaire, de son patrimoine architectural.

Si on veut essayer de mettre en évidence les grandes lignes de développement, on peut dire que les préoccupations et les décisions dominantes des élus, représentants de la population, ont été les suivantes :

- Les années 1960 : l'importance des affaires scolaires
- Les années 1970 : la construction de logements et l'assainissement de la ville
- Les années 1980 : l'aménagement urbain autour du port reconfiguré
- Les années 1990 : la ville au service de l'économique et du tourisme
- Les années 2000 : l'attention portée au cadre de vie
- Les années 2010 : une identité à cultiver au sein d'une communauté de communes







Les baraquements des anciennes classes qui ont été désaffectés en 1992, voués à être détruits

Groupe scolaire Marcel Lepaysant inauguré en 1991

Les années 1960 : l'importance des affaires scolaires

C'est Marcel Pignot qui est maire de Saint-Vaast en 1963. Il est réélu en 1965 et sera de nouveau réélu en 1971. Évidemment les affaires scolaires ne sont pas la seule préoccupation des élus à cette époque. Cependant les questions scolaires occupent une grande place dans la vie municipale. Il faut dire que la situation des écoles n'a rien à voir avec ce qu'elle est de nos jours.



En 1959, la Loi dite Berthoin prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. La ville doit donc organiser la scolarisation des élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire, avec la création progressive des premières 6ème et 5ème, puis des classes de 4ème et 3ème.

Pendant cette période, les établissements scolaires sont dispersés aux quatre coins de la ville : on trouve des classes dans les locaux actuels de la Médiathèque. Une autre partie des classes et des logements des enseignants sont situés dans les locaux actuels de la Mairie. Les Saint-Vaastais qui ont entre 50 et 60 ans ont été à l'école dans l'ancienne

gare occupée actuellement par l'usine de mâts. (1)

Les baraquements aujourd'hui désaffectés de la rue d'Isamberville sont alors des classes. (2)

De même, en lieu et place de l'actuelle école primaire il y a eu des classes dans des baraquements provisoires. (3)

Il faut aussi à l'époque assurer l'hébergement en internat de certains élèves, et donc trouver des locaux pour cela, la plupart du temps en louant chez l'habitant (La Villa Tourville, située sur les quais servira d'internat par exemple).

Le ramassage scolaire doit être aussi organisé.

C'est une époque où les élus, avec les enseignants, et la population, doivent trouver des solutions pour permettre aux enfants d'étudier " dans l'ambiance de leur famille et de leur ville ". La foi en la vertu de l'éducation scolaire, pour des enfants nés pendant ou juste aprèsguerre, est forte.

Elle est relayée par des enseignants qui y consacrent toute leur énergie, telle la grande figure de Marcel Lepaysant.

L'implication de la Municipalité est tellement forte dans l'organisation de la vie scolaire à cette époque, que les élus vont employer le terme de " nationalisation » lorsque l'État au début des années 1970 va s'impliquer fortement pour permettre la création notamment du Collège tel que nous le connaissons de nos jours. (4)

Les années 1970 : la construction de logements et l'assainissement de la ville

Les années 1970 sont la période où le port de Saint-Vaast est le 2ème port de pêche de la Manche (après Port en Bessin).



Jules Pinteaux succède à Marcel Pignot comme Maire en 1977. Il sera Maire iusqu'en 1989.

C'est l'époque où la Loi de juillet 1971 oblige les municipalités à se doter d'un P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) qui fixe les règles d'urbanisme qu'ont à suivre les constructeurs.

Pour Saint-Vaast, c'est une période de constructions de logements HLM, de même que de mise à disposition d'espaces d'accession à la propriété. C'est ainsi que des lotissements apparaissent à la rue de Flandres Dunkerque (5), place du 11 novembre (6), route du Pierrepont (allée des Peupliers (7) et des Ormes), et à la Corderie (8) à la fin des années 1970.









Allée des peupliers







percu de la zone conchulicale

Zone nord de Saint-Vaast avant urbanisation



Cela suppose de la part de la municipalité la mise à disposition ou l'achat de terrains et leur transmission aux organismes HLM qui construisent, de même que leur viabilisation pour ceux qui accèdent à la propriété.

C'est aussi la grande époque de l'assainissement de la ville. Comme il est dit dans un bulletin de 1975 : "L'assainissement est un travail énorme et coûteux qui permettra d'améliorer la propreté et l'hygiène de la ville, le confort dans les maisons, enfin la salubrité de nos rivages pour la sauvegarde de notre patrimoine marin : la pêche et l'ostréiculture".

Cet assainissement s'accompagne de la création de la station d'épuration telle que nous la connaissons aujourd'hui, de même que de la réalisation de canalisations en centre-ville pour y raccorder les particuliers.

En 1977, la ville dénombre 49 naissances, 18 mariages et 28 décès.

Au début des années 1970 est créée l'actuelle gendarmerie avec ses huit logements. Gendarmerie qui devrait disparaitre en 2014 au profit d'une nouvelle. Eh oui, le temps passe!

Années 70 et début 80: c'est enfin une

période de construction d'équipements sportifs (Complexe sportif, stade, terrains de tennis) (9).

Les années 1980 : l'aménagement urbain autour du port reconfiguré

Jules Pinteaux est maire jusqu'en 1989. C'est **René Mercier** qui lui succède.



On peut dire que les années 1980 voient la ville prendre sa configuration actuelle. Les grands ensembles suivants sont construits :

- Port de pêche et de plaisance
- · Zone conchylicole
- École primaire et collège
- Aménagement du terre-plein de la Hougue Après plusieurs années d'études et d'instruction, le port est créé dans sa configuration actuelle. Ainsi dans un bulletin de 1981, l'équipe municipale peut-elle écrire : "Ce chantier doit rester, nous l'espérons très sincèrement, au vu des aides exceptionnelles dont il est doté, l'outil inespéré qui doit changer les conditions de vie des Saint-Vaastais, sans pour cela modifier fondamentalement leur environnement, leurs habitudes, le cadre de vie et le charme si particulier à notre cité et au quartier du port".

Dans le même bulletin, il est précisé qu'avec ses 145 bateaux, ses 350 inscrits maritimes, c'est 450 familles qui vivent directement de la pêche.

La création de la zone conchylicole (10) peut enfin voir le jour après des années d'instruction, à partir des seize ostréiculteurs intéressés à l'origine. Il a fallu en effet pendant plusieurs années trouver le lieu ad hoc, faire les bons compromis d'achat de terrains, obtenir les permis. La zone peut enfin au début des années 1990 permettre le regroupement et l'installation des ostréiculteurs.

Le Collège actuel (4) est construit et prend le nom de Guillaume Fouace en 1987. Le groupe scolaire est lui aussi construit. Il est dénommé Marcel Lepaysant en 1992 (3).

Les années 1990 : la ville au service de l'économique et du tourisme

Georges Cazin succède à René Mercier en 1995.



Le début des années 1990 est marqué par une préoccupation concernant le chômage. Les élus, qui suivent en cela sans doute une tendance générale, doivent faire en sorte que la ville facilite au mieux le développement économique. Pour Saint-Vaast, ce développement passe aussi par le tourisme.







Cité de la Corderie



Rue Georges Brassens





C'est au cours de cette décennie que sera aménagée la zone d'activité industrielle et artisanale, au lieu-dit "La Deniserie". Le Siège de la société Losange s'y installe avec une partie de ses activités. L'Office de Tourisme s'installe dans ses locaux actuels.

La décharge de la Bijude est boisée et dénommée "Aire de repos de la Bijude". La zone du Clos Pallot (11) voit ses maisons émerger. Les noms des rues "Georges Brassens" (12) , "Clos Pallot" apparaissent.

Les rues de Verrue et Aristide Briand sont embellies. C'est en 1998 qu'est placée une hélice (13) au rond-point Charles de Gaulle (hélice en provenance d'un chaland de débarquement coulé en 1944).



En 1992 l'île de Tatihou est réhabilitée et désormais gérée par le Conseil Général. Les objets trouvés lors des fouilles effectuées au début des années 1990 sur les épaves des bateaux de la Bataille de la Hougue fournissent la base de la création du Musée. Les bâtiments peuvent accueillir du public et notamment des scolaires en résidence. Les Traversées de Tatihou débutent en 1995.

Les années 2000 : l'attention portée au cadre de vie

Jean Lepetit débute son premier mandat de Maire en 2001. Il est réélu Maire en 2008.



Les années 2000 vont voir le cadre de vie, tel que nous le vivons actuellement, se mettre en place.

La Place Belle Isle est aménagée. La rue des Champs est totalement refaite.

Tout l'ensemble constitué par la Médiathèque, le local des associations, le CLIC, les salles René Mercier et Sérénini est constitué, autour de la Mairie et de l'Église (14).

Rappelons que c'est en 1997 qu'est détruit le château d'eau qui se dressait à l'arrière de l'église.

La cale du Cul de Loup est aménagée pour faciliter les travaux ostréicoles et permet au promeneur de contempler dans de bonnes conditions la Tour de la Hougue.

Cette décennie d'embellissement et de modernisation de la ville est couronnée par le classement des Deux Tours de La Hougue et de Tatihou au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce classement permet très vite d'augmenter la fréquentation touristique de notre ville de 30%. Le nouveau blason de la ville est créé en 2002 : "d'azur à deux tours donjonnées d'argent, ouvertes et maçonnées d'or, posées sur une mer de sinople ombrée

d'azur. Les deux tours accompagnées en chef de trois mouettes volantes d'argent posées en fasce : l'écu en pointe d'argent chargé d'une ancre de gueules, au chef de gueule chargés de deux léopards adossés d'or".

A la fin des années 2000, le projet dit "SHEMA", qui comporte de nombreuses parcelles à bâtir (15), dont 19 HLM (16), est lancé.

Le projet de la rénovation complète de l'axe Quettehou-Vaast, qui facilite et embellit l'accès à notre cité, est lancé.

Les années 2010 : une identité à cultiver au sein d'une communauté de communes

Il est évidemment trop tôt pour faire le bilan des années 2010 qui débutent. On peut déjà dire qu'elles se caractérisent par un accroissement des coopérations et des initiatives au sein de la Communauté de Communes. C'est dans ce cadre que notre ville devra cultiver et faire valoir son identité et ses atouts.

Dossier réalisé par Jean-François Claude, conseiller municipal délégué.



HLM récemment aménagés au Bout du Fil